

Les Cradt connaissent un fonctionnement inégal

by La Gazette - lundi, février 12, 2001

<https://www.correspondances.fr/les-cradt-connaissent-un-fonctionnement-inegal/>

Cinq conférences régionales d'aménagement et de développement du territoire (Cradt) viennent de se tenir. Six autres se dérouleront courant février.

BASSE-NORMANDIE

Des désaccords subsistent

Réunis, le 2 février, pour évoquer les schémas de services collectifs (SSC), les membres de la Cradt se sont séparés en prenant date pour un nouveau rendez-vous prévu fin mars. Il aura pour objet la présentation, par le préfet, de nouveaux projets d'avis sur les SSC, les différents partenaires devant lui soumettre de nouvelles propositions avant le 15 février. En effet, de nombreux désaccords subsistent entre les parties. Les critiques portent tant sur le fond (pas de prise en compte dans les SSC des réflexions en cours concernant l'évolution possible du partage des compétences entre l'Etat et les collectivités territoriales, ni sur les ressources de ces dernières), que sur la forme (calendrier des réunions préparatoires trop vague et trop court, méthode d'élaboration et de validation des documents peu lisible).

CHAMPAGNE-ARDENNE

Urgence sur les infrastructures routières

En Champagne-Ardenne, la Cradt, installée le 1er février, a travaillé sur les deux thématiques, schémas de services collectifs et organisation du territoire en pays. Premièrement, elle a mis en exergue l'urgence de la réalisation en 2 x 2 voies du tronçon Reims-Epernay de la RN 51 et de la RN 4, dans son intégralité, deux opérations réclamées à corps et à cris par les lobbies riverains. Deuxièmement, la Cradt a travaillé à la définition du périmètre des pays. Pour l'instant, sept dossiers sont présentés. Il a été convenu, avec l'Etat, de situer l'avis du conseil général en amont de la Cradt, qui devra s'engager fin avril, par un vote sur ces périmètres, avant l'arrêté préfectoral.

LORRAINE

Dimension transfrontalière sous-estimée

Réunie à Metz, le 2 février, pour étudier neuf schémas de services collectifs, la Cradt s'est émue de certaines insuffisances en matière de transports, de recherche et de santé. Les membres de la conférence demandent l'inscription, parmi les priorités régionales, de la création d'une autoroute pour prévenir le risque de saturation à court terme du réseau actuel. Ils souhaitent également la mise à l'étude d'une

infrastructure ferroviaire supplémentaire. Gérard Longuet, président du conseil régional de Lorraine, et Philippe Leroy, président du conseil général de la Moselle, regrettent la vision « *franco-française* » de l'aménagement du territoire qui occulte la dimension transfrontalière de la Lorraine. De l'avis de Pierre Dap, président du conseil économique et social régional, le volet « *enseignement supérieur et recherche* » minimise le potentiel régional. Enfin, les participants demandent le renforcement du volet santé en prévision du vieillissement de la population.

HAUTE-NORMANDIE

Flou sur les procédures et le rôle des protagonistes

En Haute-Normandie, si un consensus a été trouvé le 2 février, concernant les périmètres d'étude de huit « *pays* », équitablement répartis dans les deux départements (l'Eure et la Seine-Maritime), aucune décision n'a été prise concernant les huit projets de schémas de services collectifs à l'ordre du jour. Ce sont surtout l'ambiguïté de la procédure, le flou du rôle imparti aux différents protagonistes et un calendrier précipité qui ont incité les acteurs de la conférence à se quitter sans prendre un nouveau rendez-vous, mais en s'engageant à donner par écrit leur avis au préfet avant le début du mois d'avril.

RHONE-ALPES

Les transports au cœur des préoccupations

En Rhône-Alpes, l'ordre du jour de la conférence tournait autour de l'examen des schémas de services collectifs. Certains ont fait l'objet de débats approfondis, dont les transports, sujet éminemment sensible dans la région du massif alpin et du couloir rhodanien. Concernant la liaison ferroviaire Lyon-Turin, les participants se sont félicités de son adoption, une mesure volontariste par rapport au projet initial du SSC des transports. En revanche, la circulation dans la vallée du Rhône – et la réalisation de nouveaux équipements de contournement – a donné lieu à des échanges qui se poursuivront par un grand débat programmé en 2002. Les participants ont également débattu des NTIC, insistant sur leur usage et leurs contenus, insuffisamment pris en compte dans le SSC.

La prochaine réunion de la Cradt, en avril, s'intéressera aux projets de pays dont cinq dossiers sont en cours de finalisation (Maurienne, Diois, Beaujolais, Roannais, Bresse-Revermont).